

Etat civil 2017

Cécile ALONSO née le 10 mars
Léandro FERREIRA MOREIRA né le 27 mai
Alicia CACHAT-ROSSET née le 30 mars
Eva Isabelle MAISONNIER née le 1 mai
Noor RAAD né le 1 mai
Athir LAHLALI né le 9 juin
Coralie Adélie Marcel HEDIN née le 10 juin
Lilian Nathan François COLLOMB né le 17 juin
Elisei Gabriel CIRPACI né le 27 juin
Théophile DELORD né le 20 août
Ethan MILESI né le 13 octobre
Luka Anthony BELLAMY né le 26 octobre
Théo Léo PETIT né le 29 octobre
Ines ALMEIDA PEREIRA née le 15 novembre
Salvador NEVES DA SILVA né le 19 décembre



Condoléances

Pascale DI MAIO le 23 janvier
Geneviève Andrée GUILLERMIN ép. VUARNET le 13 février
Michel, Robert DEVILLERS le 12 mai
Thierry, Jean Pierre BERNARD le 18 mai
Josefina VILLAVARDE veuve VEIRAS /RAMA le 25 mai
Céline, Denise MARY divorcée GARAU le 30 juillet
Anne, Marie BARBIER veuve TRULLAS le 28 octobre
Huguette, Louisa CORNILLAC née BONTRON le 6 novembre

Médiathèque VICTOR HUGO

La bibliothèque vous propose plus de 7000 ouvrages pour un large public : tous petits, scolaires, adultes. Elle dispose d'un fond « gros caractères » pour les personnes qui ont des difficultés de vue.

Horaires :

Lundi de 10h à 12h – mardi de 16h30 à 19h (sauf en juillet) -jeudi de 16h30 à 19h.

Le ski club organise des sorties de ski en bus à prix très avantageux et propose des cours de ski alpin gratuits ainsi que la location de matériel à la saison, tout ceci dans une ambiance conviviale.

Site web : www.skiseyssell.fr



Ain Domicile Services intervient auprès des personnes âgées, malades et handicapées pour de l'aide à domicile ou de l'aide à la personne.

Frédérique Perret

Secrétaire de direction

Assistante secteur Val de Saône-Bresse

Tél.: 04 74 21 80 80

ads01-fp@orange.fr

www.ain-domicileservices.fr

Suivez nous sur Facebook et Twitter



UN ARCHITECTE-CONSEILLER GRATUITEMENT A VOTRE DISPOSITION

Vous souhaitez construire, agrandir ou réhabiliter votre habitation, et vous êtes propriétaire, bénéficiez de l'aide gratuite d'un architecte-conseiller du CAUE de l'Ain.

En amont de toutes formalités administratives (dépôt de permis de construire ou déclaration préalable de travaux), vous pouvez nous contacter pour convenir d'un rendez-vous. L'architecte-conseiller vous rencontrera sur le terrain pour un conseil sur votre projet. N'oubliez pas de vous procurer pour ce rendez-vous, les documents techniques indispensables (extrait cadastral, règlement PLU, servitudes, relevés topographique ou du bâtiment, photos...).

Les conseils prodigués seront dégagés de toute mission de maîtrise d'œuvre (plan, devis...) et ne constitueront en aucun cas une autorisation administrative. Un compte-rendu de visite vous sera transmis, ainsi qu'au maire de votre commune.

Le CAUE est un organisme départemental créé par la loi sur l'architecture de 1977.

Téléphone : 04 74 21 11 31 - Mail : contact@caue-ain.com

Pour plus d'informations sur les conditions de notre conseil, consultez le site internet du CAUE de l'Ain dans la rubrique "particuliers"



Infraction au stationnement des véhicules

Le tarif des amendes double

Cette décision prise par l'Etat était presque passée inaperçue. Depuis le 1^{er} janvier, cette mesure risque de faire réfléchir les automobilistes qui ne respectent pas la réglementation du stationnement dans les zones bleues et gratuites, l'infraction est passible d'une amende de **35 euros** contre **17 euros** auparavant.



Pour commencer, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur, à vous et vos proches.

Sur le dernier bulletin, je vous parlais du manque crucial d'eau.....maintenant, il y en a trop ! Prenons donc ensemble conscience du réchauffement climatique.

Petit rappel des travaux en cours et à venir :

- « l'Hôtel du Rhône » qui prend forme,
- les travaux de viabilisation du lotissement « en cabaret »,
- la rénovation de l'esplanade (jeux, espace commun, parking, WC),
- acquisitions foncières dans l'objectif de rénovation du centre ville,
- ainsi que divers travaux d'entretiens et d'embellissement.

Le Maire

concours de dessin



Suite au concours de dessins sur le thème "la magie de Noël", proposé aux enfants de 2 à 11 ans par la commission Décoration/Fleurissement à l'occasion des fêtes de fin d'année, les lauréats ont été reçus en mairie par le conseil municipal.

Malgré la diffusion de l'information auprès des maîtresses, des commerçants, sur les tableaux d'affichage et le bulletin municipal, ils n'ont été malheureusement que sept à participer : **Abygaille, Corentin, Éloïse, Antony, Élisabeth, Eve et Leslie**, âgés de 6 à 10 ans.

Tous ont été récompensés et reçoivent un livre ainsi qu'une boîte de bonbons.